

Paris, le 10 octobre 2012,

Le SIAAP lance la modernisation de l'unité de prétraitement de Seine aval *Première étape de la refonte de l'usine*

La modernisation de l'unité de prétraitement de l'usine du SIAAP Seine aval démarre ; les travaux dureront quatre années. L'usine de demain sera plus performante et respectueuse de son environnement. C'est un engagement fort du service public de l'assainissement francilien. Première étape dans la refonte totale du site, ce premier chantier s'inscrit dans la démarche du SIAAP de développement durable de la métropole francilienne.

L'unité de prétraitement assure le retrait des plus gros déchets, sables et graisses contenues dans les eaux usées. Le débit des eaux à leur arrivée dans l'usine peut varier entre 5 et 70 m³/seconde ; la nouvelle unité, qui sera mise en service en 2017, saura mieux faire face à de telles **variations, dues essentiellement à la pluviométrie.**

Le nouvel ouvrage aura **d'autres avantages** :

- De meilleures performances environnementales grâce à l'installation d'un procédé de récupération de la chaleur contenue dans les eaux usées pour le chauffage des locaux ou encore la valorisation des sous-produits,
- Une ergonomie repensée pour les agents exploitant l'unité,
- Des nuisances fortement réduites sur les plans sonore, olfactif, visuel, avec notamment le recouvrement des bassins de dessablement et une nouvelle unité de désodorisation. Une attention particulière a été portée à la qualité architecturale du projet et à son intégration paysagère.

Première grande étape de la refonte totale de l'usine Seine aval, cet investissement et ceux qui suivront sont à la hauteur des défis auxquels est aujourd'hui confronté le service public de l'assainissement francilien :

- Le respect des nouvelles **normes issues de la DCE** (directive cadre européenne sur l'eau) : ces normes définissent le bon état écologique des eaux à atteindre en 2021,
- La prise en compte des **enjeux environnementaux** qui s'imposent à tous les acteurs économiques, publics et privés, le SIAAP se devant d'être exemplaire dans ce domaine : les futures installations seront plus économes en énergie, en chaleur et en eau,
- L'adaptation au changement climatique et à l'évolution des **volumes d'eaux à traiter**,
- La nécessité d'une meilleure intégration des sites industriels dans leur environnement proche, en particulier **vis-à-vis des riverains** : au terme de la refonte, la surface occupée par les installations de Seine aval sera réduite de 40% (les terrains libérés étant rendus à la Ville de Paris)

Conduite dans une logique de concertation, de transparence et d'information envers tous les publics du SIAAP, la refonte complète de Seine aval est un projet ambitieux conjuguant écologie, technologie et sécurité.

A propos du SIAAP

Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est un service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et les eaux industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel. Le SIAAP, avec ses 1700 agents, dépollue quotidiennement près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par 5 usines de d'épuration.

Contact presse : Guylaine Letourneux – 01 42 89 65 00